

UNION NATIONALE

DES ETUDIANTS DE FRANCE



UNIVERSITE DE PARIS I Centre Pierre Mendès France
90 rue de Toljac 75013 PARIS Tel : 40.77.19.38
Salle b 11-05 (ascenseurs jaunes)

GUIDE
DE
L'ETUDIANT
1992-1993

EDITO

OUF ! Te voilà enfin débarrassé d'un gros poids, avec en prime le baccalauréat en poche. Félicitations, car tu vas maintenant pouvoir t'adonner aux études qui t'intéressent vraiment. Ce chemin, malgré tout, n'est pas dénué d'obstacles.

Tout d'abord, bon nombre d'étudiants n'arrivent pas à s'inscrire dans la fac et la filière de leur choix. Tu fais déjà l'expérience des multiples embûches du système RAVEL, nous nous battons - ou nous nous sommes déjà battus - avec toi afin de faire respecter tes choix. Mais ensuite, une fois ce cap passé, tu vas t'apercevoir que les problèmes ne font que commencer. Les étudiants se retrouvent à 40 ou 45 par groupe de travaux dirigés (TD), ce qui, d'un point de vue pédagogique, ne crée évidemment pas les meilleures conditions de réussite. Certains se verront obligés de travailler pour poursuivre leurs études, essayeront donc de trouver des TD qui coïncident avec leurs exigences, et constateront avec amertume que le nombre de TD disponibles pour eux est très réduit, ce qui les enverra directement en contrôle terminal. De plus; les bibliothèques sont trop souvent mal équipées et peu approvisionnées, le Restau-U est éloigné et trop exigü, le saccage aux examens est monnaie courante etc... Bienvenue à l'Université, lieu de savoir et de culture !

A ces problèmes, et peut-être à d'autres qui te sont particuliers, beaucoup font le choix de l'individualisme, du chacun-pour-soi. Or, cette méthode est loin d'être efficace, tu le constateras très vite. Beaucoup d'étudiants sont dans la même situation que toi, et tenter la débrouille, le "système D", ne risque pas d'aboutir à grand-chose. Pour rompre ces artifices, les organisations syndicales étudiantes, et l'UNEF en particulier, se mettent à ta disposition. Ensemble, nous essayons d'améliorer notre cadre de vie, nos conditions d'études, et d'obtenir une meilleure garantie de réussite pour tous.

N'hésite donc pas à nous contacter, afin de discuter pour trouver les moyens les plus appropriés et les plus efficaces pour répondre à tes préoccupations, qui sont aussi les nôtres. La vocation de notre syndicat est la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants, aussi, nous sommes à l'écoute de tes propositions. La plupart des problèmes sont récurrents à chaque année universitaire, et nous en avons une certaine expérience.

C'est dans cette optique que nous avons conçu ce guide, qui te permettra de t'orienter à travers la fac selon tes besoins, et te donnera un certain nombre d'informations, notamment sur les réformes en cours. Il est aussi l'occasion de te faire connaître d'autres étudiants, d'engager le dialogue. Car seuls, nous ne pouvons souvent rien, mais ensemble nous pouvons beaucoup.

Delphine PETIT, présidente de l'UNEF-Paris-I

Sommaire

page 2	- Edito
page 3	- Les bonnes adresses !
page 4-5	- Pourquoi un syndicat étudiant ?
page 6	- Les conseils, les élus, leur rôle
page 7	- Loi Savary
	Liste des élu(e)s UNEF, Non Syndiqués
page 8	- I. Extrême-droite à l'université
	Petit historique de l'UNEF

LES BONNES ADRESSES !

CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (C.R.O.U.S.)

Adresse : 39 avenue Georges Bernanos, 75005 PARIS
Tel : 43.29.12.43

Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires est un établissement public, dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale, qui a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants :

- possibilité d'hébergement en résidence universitaire
- usage des restaurants universitaires
- accès aux prestations socio-culturelles (service social, centre sportif universitaire, spectacles, séjours d'hiver et d'été, galeries d'exposition, emplois temporaires...)

Depuis la parution du décret du 6 mars 1987, les prestations et services du CROUS sont accessibles à tous les étudiants régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur agréé pour la sécurité sociale étudiante.

La liste des résidences universitaires peut être demandée auprès de la cellule accueil-information-orientation. Toute demande de logement en résidence doit être déposée au CROUS, service du logement, avant le 1er mars de chaque année.

Permanence du service social du CROUS à Paris I

Le service social reçoit les étudiants sur rendez-vous, du lundi au vendredi, Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, Bureau B11-03, tel : 40.77.18.08
Responsables : Mme KRONIC et Mlle SCARITA

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

La carte d'étudiant donne accès à tous les restaurants universitaires de Paris et de la région Ile-de-France. Les tickets s'achètent à l'entrée des restau-U.

Le restau-U de Tolbiac se situe au 180 rue de Tolbiac. Attention : Prévoir suffisamment de temps (10mn à pieds et souvent beaucoup de queue). De plus, les tickets ne se vendent que le mardi et le jeudi.

restau-U de Paris	adresses	
ASSAS	97 rue d'Assas	75006
BICHAT	38 rue Henri Huchard	75018
BERNANOS	39 av. G. Bernanos	75005
ST HILAIRE	31 rue St Hilaire	75005
DIDEROT	35 Bd Diderot	75007
JEAN CALVIN	10 rue Jean Calvin	75005
FR. DE CROISSET	rue Fr. de Croisset	75008
CUVIER	8 rue Cuvier	75005
DAREAU	13-17 rue Dareau	75014
POLOGNE	av. de Pologne	75016
LA REINE	cours la Reine	75008
VERSAILLES	143 av. de Versailles	75016
MABILLON	35 rue Mabillon	75006
HAZET	55 rue Hazet	75006
VAUGIRARD	136 rue de Vaugirard	75015
HOPITAL	105 Bd de l'Hôpital	75013

* : Restau-U fermé le soir.

SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DE PARIS I

Une visite médicale est obligatoire pour tous les étudiants de 1ère année, sur rendez-vous.

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h. Centre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, bureau B 4-04, 4ème étage.
Tel : 40.77.19.50

L'équipe est constituée de deux médecins (Jean LE GRUSSE et Didier RUC), d'une psychologue (Agnès DEPIEDS) et d'une infirmière (Geneviève DOUSCAN).

BIBLIOTHEQUES

Plusieurs bibliothèques sont à la disposition des étudiants.

» Bibliothèque de Paris I, centre Mendès France, 90 rue de Tolbiac.
Ouverte de 9h à 18h, sauf samedi et dimanche. Service de prêts ouvert de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.
Attention côté Sciences Humaines fermé le lundi matin.

» Bibliothèque de Géographie, centre Mendès France, bureau B12-11

Les bibliothèques interuniversitaires

» Bibliothèque de Droit et des Sciences Economiques, 2 rue Cujas, 75006.
Ouverture de 9h30 à 19h, le samedi de 10h à 18h.

» Bibliothèque Sainte Geneviève, 10 place du Panthéon, 75006.
Ouverture de 10h à 22h tous les jours sauf dimanche et fêtes (ouverte pendant les vacances selon les périodes)

» Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine, 4 allée de l'Université, 92001 Nanterre (dans la fac)
Ouverture le lundi de 12h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 18h.

» Bibliothèque d'Art et Archéologie, 3 rue Michelet, 75006
Ouverture aux étudiants à partir de la maîtrise.

» Bibliothèque de la Sorbonne, 17 rue de la Sorbonne, 75006.
Ouverture tous les jours de 10h à 19h, le samedi de 10h à 18h. (ouverte pendant les vacances selon les périodes)

» Bibliothèque du centre de géographie, 191 rue Saint-Jacques, 75005.
Ouverture de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les étudiants ont accès à toutes les bibliothèques universitaires.

LES CENTRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS I

» Centre Pierre Mendès France (PMF), 90 rue de Tolbiac, 75013 PARIS, tel: 40-77-18-00
Enseignements de 1ers cycles (sauf Arts Plastiques), 2èmes et 3èmes cycles de Sciences Economiques (UFR 02 et 07)

» Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75006 Paris, tel: 46-34-97-00

Présidence de l'université, enseignements des 2èmes et 3èmes cycles de Droit, Institut d'Etudes Judiciaires, Institut de Assurances, Centre universitaire des communautés européennes, Centre d'études supérieures de tourisme

» Centre Sorbonne, 17 rue de la Sorbonne, 75006 Paris, tel: 40-46-22-11

Enseignements des 2èmes et 3èmes cycles d'Histoire, de Philosophie, de Sciences politiques et de Gestion

» Centre Saint-Jacques, 191 rue Saint-Jacques, 75006 Paris, tel: 43-29-01-47

Enseignements des 2èmes et 3èmes cycles de Géographie

» Centre Michelet, 3 rue Michelet, 75006 Paris, tel: 43-25-50-99
Enseignements des 2èmes et 3èmes cycles d'Histoire de l'Art et Archéologie

» Centre Vauvelin, 22 rue Vauvelin, 75006 Paris, tel: 43-37-46-11

Enseignement de Démographie

» Centre Malher, 9 rue Malher, 75004 Paris, tel: 42-78-10-25
Centres de recherche (UFR 01-06-09)

» Centre Saint-Charles, 162 rue Saint-Charles, 75015 Paris, tel: 45-54-97-24

Enseignements des Arts Plastiques (1ers, 2èmes et 3èmes cycles)

» Centre Saint-Hippolyte, 23-25 rue Saint Hippolyte, 75013 Paris
Enseignements des 1ers cycles de Droit

» Institut d'Etudes du développement économique et social (IEDES), 58 Bd Arago, 75013, Paris, tel: 43-36-23-55

» Institut des sciences sociales du travail (ISSST), 37 av. d président Roosevelt, 92330 Sceaux, tel: 47-02-53-73

POURQUOI UN SYNDICAT

1) LA FORMATION : UN REEL BESOIN.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis très longtemps, une génération vit dans des conditions plus difficiles que celle qui la précède. Cette génération, d'un de nos ministres a qualifiée de "sacrifiée", c'est la nôtre, celle des 18-25 ans. La crise économique sévit depuis quelques années et, avec elle, son lot de chômage, d'exclusions... Pour les jeunes, la meilleure garantie contre cette vie, reste encore l'acquisition d'une qualification toujours plus élevée, pour échapper à l'angoisse du chômage. Cette sombre perspective a entraîné l'accroissement du nombre d'étudiants (1.700.000 dans les campus) qui s'entassent dans des locaux insuffisants, exigus et souvent vétustes. Cette absence patente de moyens rend nos conditions d'études toujours plus dramatiques, hypothéquant ainsi nos chances de réussite.

Pour nous, il n'y a donc pas beaucoup de choix. Pour échapper aux petits boulots, la précarité, il nous est indispensable d'acquiescer une formation de qualité.

En 1992, cela est plus que jamais une égalité.

NOTRE AVENIR SE JOUE AU SEIN DU SYSTEME EDUCATIF ET EN PARTICULIER A L'UNIVERSITE.

1) LES FAUSSES REPONSES DU GOUVERNEMENT.

Au besoin de formation intellectuelle, globalisante, critique et qualifiante et les moyens qu'il nécessite, le gouvernement fait le tour rond, en préférant la politique de restriction de la pénurie, au lieu d'investir dans le grand chantier de la formation, l'éducation.

A° - La réforme Jospin-Lang.

Arrivées en juillet 91, les directives du ministère de l'Education Nationale concernant la rénovation de l'enseignement supérieur, ne sont que l'aboutissement de la politique de Jospin depuis 3 ans (Université 2000, Plan Social Etudiant, Contractualisation...). Ces directives allaient exactement dans le sens de la politique de contractualisation, par exemple, contractualisation qui consiste en un contrat entre l'Etat et l'université, d'un côté, l'université et les collectivités locales ou/et entreprises, d'un autre côté. Ce dernier contrat entraîne, par conséquent, un droit de regard et d'intervention des pouvoirs publics dans le contenu de nos formations, notamment par le biais d'un financement sélectif selon les filières

intéressant directement le marché local du travail.

Avec le projet de rénovation des 1ers et 2nds cycles universitaires, Jospin allait dans le sens de cette politique de contractualisation et entendait encore répondre aux problèmes de formation par des mesures administratives imposées d'en haut, sans concertation aucune avec le milieu universitaire (professeurs, étudiants, ATOSS):

- généralisation des diplômes à plusieurs vitesses.
- Création d'un diplôme formel à Bac + 1, le CEU (Certificat d'Etude à l'Université), permettant de sélectionner les étudiants considérés "aptes" à poursuivre en cycle long.
- Multiplication des passerelles et orientation forcée vers les IUP (Instituts Universitaires professionnalisés) notamment, diplômes locaux par excellence, puisque financés directement par les entreprises et où la moitié des enseignants sont des cadres de ces entreprises. Jospin y prévoyait plus de 50% des étudiants.
- Réduction massive des horaires pour raisons budgétaires...

Malgré la protestation étudiante et un discours au début conciliant du nouveau ministre, Jack Lang a promulgué le décret dans le Journal Officiel du 30 mai 1992. Si le CEU semble retiré, restent de nombreuses interrogations et ambiguïtés:

- Incertitudes sur le maintien du regroupement des DEUG voulu par Jospin et entraînant une suppression des filières jugées non rentables. Par exemple, suppression du DEUG d'Histoire au profit d'un DEUG "Sciences Humaines" comprenant Histoire, Géographie, Sciences Sociales, Sociologie, Philosophie, Archéologie, Théologie...
- Incertitudes sur le maintien de la session de septembre, Lang insérant une réserve dans le texte.
- Maintien de la semestrialisation et des niveaux; les enseignements actuellement sur un an se dérouleront pour beaucoup sur un semestre et sur deux niveaux différents.
- Diplômes nationaux remis en question par la possibilité donnée aux universités de faire mention des éléments constitutifs de l'enseignement suivi sur chaque diplôme...

B° - L'aide sociale.

Dans ce domaine également, le gouvernement se désengage de plus en plus. A la démocratisation de l'université, le gouvernement, au lieu d'augmenter le nombre et le taux des bourses, tend à les remplacer par des prêts bancaires, qui nécessitent un certain nombre de garanties et qui entraînent l'endettement prématuré des étudiants. Le nombre des étudiants devant se salarier est ainsi croissant, hypothéquant

ETUDIANT ?

sur leurs chances de réussite sans qu'aucune solution réelle ne soit apportée.

La restauration universitaire, les logements, les bibliothèques, autant de domaines où le gouvernement réduit de plus en plus sa participation financière, au détriment toujours des étudiants.

- Le ticket de Restau-U a augmenté en deux ans de 20%, alors que nombre de restaurations ne répondent pas aux normes nationales du CROUS (à savoir notamment 4 plats; au RU de Tolbiac c'est 3 plats), qu'il y a développement des suppléments selon les plats et développement d'une restauration à deux vitesses avec la mise en place de brasseries privées, avec des plats à 35 Frs (35 Frs X 5 jours = ...)

- Les logements universitaires sont souvent vétustes, de toute façon insuffisants, et qui, lorsque qu'ils sont "rénovés" voient leur loyer passé de 600 Frs environs à 1.000 Frs...

- Les bibliothèques universitaires possèdent des fonds de livres insuffisants et peu renouvelés. A Tolbiac, par exemple, un seul livre sur Colbert pour 750 étudiants de 1ère année d'Histoire qui étudient l'Ancien Régime, et des livres non renouvelés dans des domaines aussi changeant que l'économie. Quant aux places disponibles, mieux vaut déposer son sac le matin à l'ouverture, à 8H!!!

C° - Les examens.

Toute nouvelle année est hélas marquée, pour beaucoup d'entre nous, par la hantise des examens. Nul doute que cette année encore, nous n'aurons pas de cadeau: saccages, sujets hors-programme, conditions d'examens inadmissibles. Or, les saccages aux examens, la mise en place d'UV ou d'"options-barrages" pour limiter les inscrits dans l'année supérieure, l'adaptation de la pénurie budgétaire aux examens ne sont pas à isoler du contexte général de la politique menée par le gouvernement et les directions des universités (grandes lignes: autonomie, sélection, dévalorisation du contenu de certaines filières...). Ces diverses politiques reviennent sur un certain nombre de droits que les étudiants avaient acquis, droits déjà régulièrement bafoués dans nos universités:

- Convocation individuelle et affichage systématique des dates d'examens longtemps à l'avance
- Semaine de révision, souvent renvoyée, faute de locaux, après les examens
- Amphis suffisamment grand pour accueillir l'ensemble des candidats
- Anonymat des copies
- Plusieurs sujets portant sur le programme étudié, issu d'une concertation des profs et

chargés de TD avec des grilles de correction commune

- Temps d'examens suffisant pour un réel contrôle des connaissances
 - Double correction en cas de litige et possibilité de voir sa copie
 - Annonce systématique des dates d'affichages des résultats
- Seule une vigilance quotidienne peut nous permettre de faire maintenir et respecter ces droits. Le passage dans l'année supérieure et l'obtention d'un diplôme doit être fonction des notes obtenus aux examens (avec possibilité de dérogation aux vues de problèmes particuliers et individuels).

D° - Le système RAVEL.

Ce système pourrait être un moyen d'éviter la queue aux inscriptions, mais en réalité, une telle solution technique ne peut permettre de faire l'adéquation entre les nombreuses demandes et les capacités d'accueil. De plus, il donne la possibilité aux universités de sélectionner les futurs étudiants dans le secret des bureaux. Ce système RAVEL est significatif de la volonté du gouvernement. Tout au long de l'année, les embûches à l'acquisition d'une bonne formation sont nombreuses: T.D. surchargés, U.V. non assurées par manque de professeurs, cours tard le soir pour pallier aux déficits de locaux, bourses non versées à temps et largement insuffisantes en nombre et en taux... Autant d'exemple de difficultés que vous rencontrerez lors de votre cursus universitaire.

III) NOS POSSIBILITES D' ACTIONS.

Face à cela, il serait erroné de croire que nous sommes démunis.

En effet, l'histoire du mouvement étudiant a montré souvent que seule l'action dans l'union la plus large possible de l'étudiant(e)s et futur(e)s étudiant(e)s peut permettre de satisfaire nos revendications, afin d'obtenir des conditions d'études acceptables et nous garantir une bonne formation. Au niveau national, par exemple, cette union a permis le replis du ministère sur certains points de la réforme Jospin. Au niveau local, nombreux sont les TD supplémentaires qui sont ouverts, à chaque rentrée, par l'action des étudiants.

C'est dans cet esprit que l'UNEF conçoit son activité et son rôle à l'université. Notre syndicat a pour but d'aider au rassemblement des étudiants afin de défendre leurs intérêts et leurs conditions de vie et d'études à l'université.

Cette année encore, nous sommes déterminés à agir AVEC VOUS pour que chaque bachelier ait une place en fac et pour obtenir une vraie réforme de l'enseignement supérieur,

POUR UNE UNIVERSITE DE QUALITE
OUVERTE A TOUS

LES CONSEILS, LES ELU(E)S, LEUR ROLE.

L'université de Paris I est administrée par plusieurs conseils, dont l'organisation a été régie par la loi Savary de janvier 1984 (voir organigramme ci-contre). Les élections pour ces conseils se déroulent tous les deux ans: une année, les conseils centraux; l'année suivante, les conseils d'UFR; puis de nouveau les conseils centraux... Tous les étudiants inscrits à Paris peuvent voter.

I) LES CONSEILS CENTRAUX.

Le renouvellement des élu(e)s aux différents conseils centraux aura lieu cette année.

1° - *Le Conseil d'Administration (C.A.)*

Il est le plus important des conseils de la fac de par ses pouvoirs. Il vote le budget de l'université, décide de sa répartition, des effectifs, élit le président (pour 5 ans) et les vices présidents. C'est le seul conseil à rôle décisionnel. En effet, c'est lui qui tranche sur les propositions des autres conseils et décide de tout ce qui concerne l'université.

2° - *Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (C.E.V.U.)*

Il n'émet qu'un avis consultatif. Son rôle concerne la gestion des diplômes (créations, suppressions) et le cadre de vie et d'études (aménagement, décoration, libertés syndicales...). Il est, en principe, consulté sur toutes les questions pédagogiques.

3° - *Le Conseil Scientifique (C.S.)*

Il a en charge la gestion de la recherche à l'université. Ses membres sont élus seulement par les enseignants chercheurs et les étudiants de 3ème cycle (DEA, DESS). Il n'est consulté que sur les questions ayant trait à la Recherche ou aux 3èmes cycles. Comme pour le CEVU, il fait des propositions au CA qui décide de leurs adoptions.

II) LES CONSEILS D'U.F.R.

Les U.F.R. (Unités de Formation et de Recherche) regroupent les enseignements d'un domaine donné (Droit, Eco, Histoire...). Au moment de l'inscription administrative, l'étudiant choisit son UFR. Chaque UFR est représenté par un conseil qui lui est propre. C'est dans ces conseils que sont abordés les problèmes les plus concrets des étudiants (exiguïté des locaux, cours et TD surchargés, manque de matériel...).

III) LES ELU(E)S. LEURS ROLES.

Pour l'UNEF, les élu(e)s ont un rôle important. Ils sont les représentants de l'ensemble des étudiants, porteurs de leurs revendications et propositions qu'ils essaient de faire entendre et aboutir dans les conseils. Il s'agit d'être de véritables délégué(e)s au service de nos intérêts et non des professionnels de la gestion local de l'université, ce que sait très bien faire l'administration.

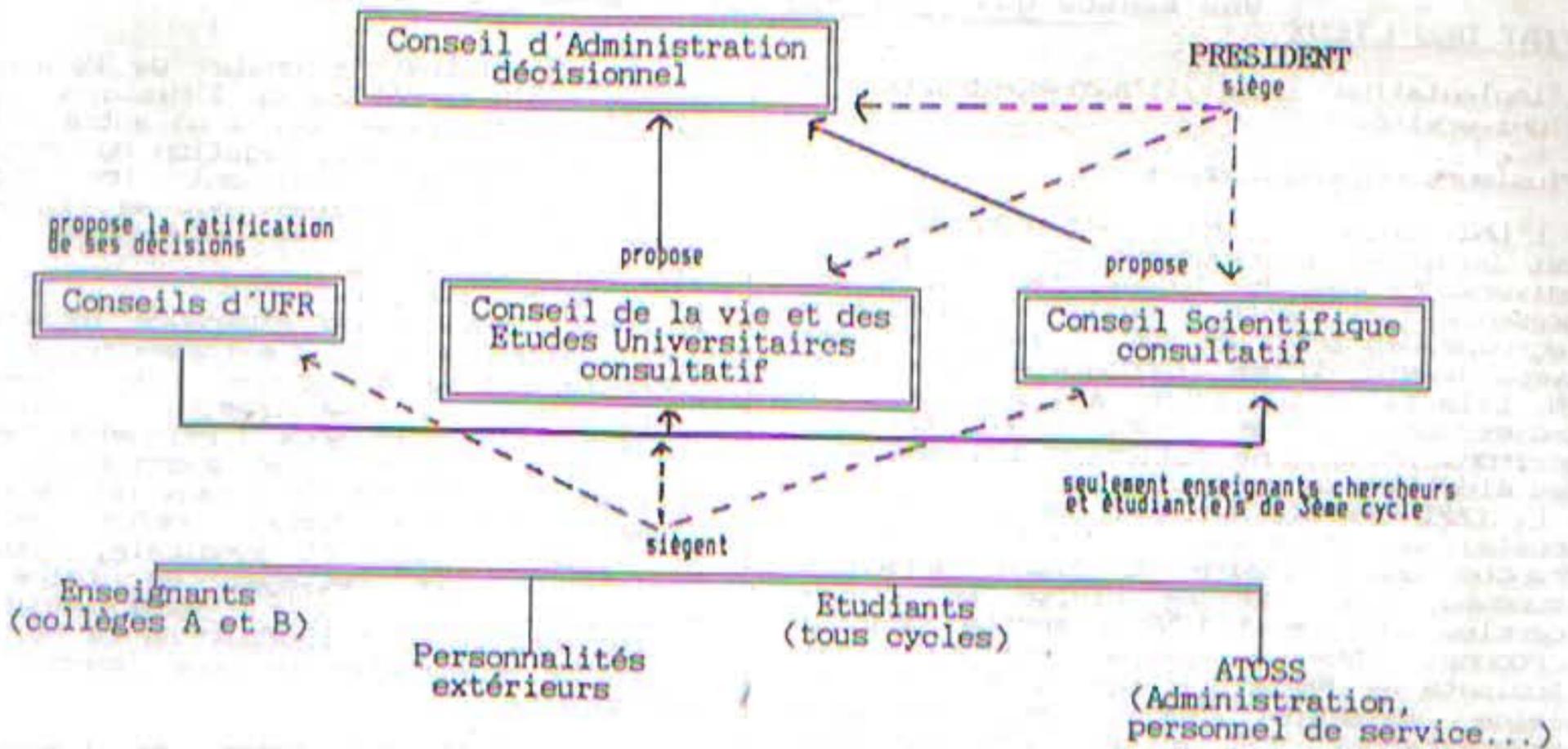
Nos élu(e)s n'ont rien à cacher et jouent la transparence. Ils diffusent toutes les informations dont ils ont connaissance (projets, mesures...) afin de permettre aux adhérents de l'UNEF et aux étudiants d'en débattre en toute connaissance de cause.

Les revendications et les propositions s'appuient sur des luttes et des actions dont nos élu(e)s se font le relais dans les Conseils.

Cette année ont eu lieu les élections aux conseils d'UFR, où l'UNEF a fait une progression très nette, passant de 11 élu(e)s en 1990 à 25 élu(e)s

**POUR DEFENDRE VOS INTERETS, VOUS POUVEZ
COMPTER SUR VOS ELU(E)S !!**

LOI SAVARY (janvier 1984)
organisant les différents conseils des universités



LES ELUCES

Conseils centraux

Liste UNEF, PSA, Non Syndiqués

C.A. : Olivier BARBEROUSSE, Florence HAYE, Juliette LASSALLE, Corinne BORD

C.E.V.U. : Pascale ANGELOSANTO Vice-présidente, Stéphane CONVERT, Jean-Christophe PETIT, Michaël ABOULKHEIR

C.S. : Pierre RAMANINO

Conseils d'U.F.R.

Listes UNEF, Non Syndiqués

Droit Public (01) : Delphine SIGNOL, Michel XIFARAS, Françoise GUASPARE, Catherine BEAUVOIS

Economie (02) : Pascale ANGELOSANTO, David PROULT

Histoire de l'Art - Archéo (03) : Juliette LASSALLE

Droit des affaires (05) : Jean-Raphael ALTABEF, Fyodor RILOV

Droit international (07) : Benjamin MERCIER

Histoire (09) : Patrick SANT'ANNA, Alexandre COURBAN, Delphine PETIT

Philosophie (10) : Jean-Paul RYBAK

Sciences politiques (11) : Sandrine GHIOTTO, Loïc HAY, Michaël ABOULKHEIR, Jean-Yves DORMAGE

A.E.S. (12) : Kamel BEN AZOUZ, Virginie VAUDESCHAMPS, Marie-Pierre COUDERC, Didier POURRE

M.A.S.S. (27) : Sami LOUATI

Institut d'Etudes Judiciaires : Fyodor RILOV, Nathalie RHEIN

EXTRÊME-DROITE A L'UNIVERSITE:

Une menace qui pèse aussi sur l'enseignement supérieur

ETAT DES LIEUX

L'implantation de l'extrême-droite à l'université.

Plusieurs organisations :

- L'UNI (Union Nationale Interuniversitaire) est implantée pratiquement dans toutes les universités avec des locaux, des élus et une présence militante. Cette organisation regroupe des profs et des étudiants souvent sympathisants du RPR (tendance Pasqua) et du FN. Elle est entre autres à l'initiative du projet Devaquet en 1986. L'UNI totalise environs en moyenne nationale 12% des voix des élections universitaires.

- Le CNED (Cercle National des Etudiants de Droite) ou Renouveau Etudiant. C'est la branche universitaire du Front Nationale Jeunesse (FNJ) et se divise en divers "cercles nationaux" (CNS : cercle national Sorbonne, CNEP : cercle nationale des Etudiants de Paris...). Ces corps sont en pleine extension dans les élections universitaires (11% à la Sorbonne, 4ème position au CROUS de Paris avec 7% des voix...). Le CNED attire de plus en plus les militants de l'UNI, ce qui démontre une radicalisation de l'extrême-droite.

- Le GUD (Groupe Union Défense) est une corporation locale existant sur quelques facs (Paris II, Sceaux, Lyon III, Rouen et Lille).

- L'Action Française ou Restauration Nationale est une organisation royaliste fascisante qui apparaît régulièrement sur le pavé des universités parisiennes et participe parfois aux échéances électorales soit sous le titre "Renouveau Universitaire", soit sur les listes de "Renouveau Etudiant".

Les thèmes développés.

L'extrême-droite intervient sur deux terrains à l'université. Celui que l'on pourrait qualifier de revendicatif, avec des propositions concernant directement l'étudiant et son cadre de vie, propositions mises en avant et qui cache le terrain idéologique.

Le contenu revendicatif.

L'extrême-droite réaffirme son désir d'une contractualisation poussée des universités, allant jusqu'à la privatisation de certaines de celles-ci. De plus, dans le cadre de sa campagne sur/contre l'immigration, l'extrême-droite voudrait appliquer la préférence nationale par rapport aux étudiants étrangers hors CEE (thème : "université = dépotoir du Tiers-Monde")

Le contenu idéologique.

Le thème le moins apparent, mais le plus dangereux à long terme et qui prouve que l'université est un vaste champ de conquête, est idéologique. Depuis 20 ans, en effet, l'extrême-droite s'est dotée d'une structure "pensante", notamment le GRECE (Groupe de recherche et d'étude sur la civilisation européenne). L'objectif avoué de cette réflexion et de cette présence discrète est le contrôle idéologique de l'université, par le contrôle de la pédagogie et de l'enseignement. L'extrême-droite avance d'abord sur le terrain historique français, par le révisionnisme : en premier lieu remise en cause des guerres d'indépendance et de la décolonisation, puis glorification

de la "Révolution nationale" de Pétain et Vichy, enfin réécriture de l'Histoire de la Révolution française; et, à un autre niveau mais tout aussi grave, négation du génocide juif, comme en témoignent les thèses développées par Faurisson qui se répandent comme la peste dans les universités (Lyon III, Paris IV, Nantes...).

Leurs moyens d'action.

Cherchant d'abord une apparence légaliste, les organisations d'extrême-droite se présente d'abord comme de simples corporations (services, journal, conférences, listes sous l'étiquette Cercle National et non FNJ par exemple...). Une fois en situation de force dans les facs, le rideau légaliste tombe: refus de la pluralité politique et syndicale, mise en application des messages de haine et d'exclusion (discrimination, "ratonnades"...), utilisation de la violence et de la menace physique pour imposer leur présence...

Incompatibilité des idées de l'extrême-droite avec notre conception du syndicalisme.

L'UNEF est pour un réengagement de l'Etat dans l'enseignement supérieur (budget, aide sociale), pour l'égalité des chances entre bacheliers; elle défend les droits des étudiants étrangers.

L'extrême-droite, elle, réclame plus de sélection, la hiérarchisation des facs, la préférence nationale et la préférence aux classes privilégiées.

Pour combattre cette logique d'exclusion qui se répand dans les universités, comme dans la société, il apparaît primordial de se battre pour la défense et l'amélioration du statut social de l'étudiant, pour que l'aide sociale soit à la mesure des besoins des étudiants, pour défendre un enseignement supérieur public de plus en plus accessible à tous et à toutes, bref contre toutes les politiques d'exclusion, quelles qu'elles soient.

PETIT HISTORIQUE DE L'UNEF.

1907 - Création de l'UNEF. C'est la première organisation étudiante mais son rôle se restreint à des services et à des organisations de fêtes.
1918-1939 - Changement des composantes de l'université avec l'arrivée d'étudiants de condition moins aisée que ceux de l'avant-guerre. Dès lors, création d'organismes d'entraide, les Restau-U, par exemple.
11 novembre 1940 - Première manifestation anti-allemande organisée par l'UNEF sur les Champs Elysées, puis maintien clandestin de l'organisation par le biais des étudiants-résistants.
1946 - Ressuscitation de l'UNEF au congrès de Grenoble et rédaction d'une charte qui inspirera les réalisations et la conduite du syndicalisme étudiant à venir.
fév 60 - L'UNEF compte près de 100.000 adhérents.
Mai 68 - Vote de la loi d'orientation caractérisée, en partie, par la participation nouvelle des étudiants aux instances dirigeantes des universités.
1980 - scission de l'UNEF. Création de l'UNEF-ID.
1981 - Changement de gouvernement. Adoption de la loi d'orientation visant à lutter contre l'échec, l'abandon et pour la rénovation des formations. Réforme rapidement vidée de son contenu.
Nov-déc 86 - Lutte contre le projet Devaquet
86-92 - exigence constante du réengagement financier de l'Etat dans la formation, l'aide sociale...
Janvier - mars 92 - Lutte contre le projet de réforme de Jospin.